

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 4 septembre 2018

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4008-2017 – Gaz Métro - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable

OBJET : Le GRAME ne dépose pas d'argumentation écrite

Chère consœur,

Le GRAME, qui était dans l'impossibilité de participer aux audiences du 4 septembre dans le dossier en titre en raison de l'absence de son procureur, ne déposera finalement pas d'argumentation écrite supplémentaire en lien avec ces audiences. Le plan d'argumentation du GRAME, déposé le 23 août 2018 (C-GRAME-0009), constitue donc l'ensemble des représentations du GRAME sur le sujet.

Veuillez accepter, Me Dubois, mes salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard